

NOUVEAU PROGRAMME DE PHARMACOLOGIE CLINIQUE !

Le nouveau programme de pharmacologie clinique a pour objectif d'optimiser les connaissances en pharmacologie pour ultimement améliorer l'utilisation des médicaments.

La pharmacologie clinique s'intéresse à l'utilisation des médicaments et à leur accessibilité, ainsi qu'aux autres moyens d'améliorer la qualité de vie des individus et des populations. Cela inclut l'identification des facteurs physiologiques et pathologiques qui modifient la cinétique et la réponse aux molécules bioactives, endogènes et exogènes, la découverte et l'évaluation de nouvelles indications des agents médicamenteux et, finalement, les recommandations qui permettent d'améliorer leur utilisation individuelle ou collective. Une tâche non moins importante de la pharmacologie clinique est l'enseignement de la pharmacologie et de la thérapeutique aux étudiants en médecine et aux résidents, ainsi qu'aux médecins, infirmières et autres personnes travaillant dans le domaine de la santé.

Le programme de pharmacologie clinique incorpore la pharmacologie de base, les méthodes d'études et de recherche des médicaments chez l'homme et l'utilisation des médicaments et est dirigé à tous les intervenants dans les soins de la santé. Ce programme, par le biais d'une meilleure éducation en pharmacologie à tous les niveaux, devrait contribuer à améliorer non seulement le développement et la commercialisation des médicaments, mais aussi l'utilisation des médicaments.

Le programme de pharmacologie inclut un microprogramme (15 crédits de cours), un D.E.S.S. (30 crédits de cours), une maîtrise professionnelle (30 crédits de cours du D.E.S.S. et 15 crédits avec un travail dirigé) et une maîtrise de recherche (15 crédits du microprogramme et 30 crédits de recherche clinique avec mémoire). Le programme de pharmacologie clinique s'adresse aux candidats envisageant une carrière en pharmacologie clinique, ou associée à la pharmacologie clinique, dans un milieu académique, industriel, gouvernemental ou hospitalier, ou encore comme travailleur indépendant.